



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Adoption du deuxième projet de règlement 516

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 7 octobre 2024 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a adopté le deuxième projet de règlement 516 modifiant le règlement 357 afin d'ajouter un usage complémentaire pour l'hébergement touristique et d'encadrer la location à court terme, lequel règlement sera adopté à une séance subséquente ;

Le deuxième projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 9e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur le site internet de la municipalité, le 9^e jour d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim